



Communiqué de presse

## **Carton rouge pour la gifle – Il y a toujours une alternative à la violence**

**Berne, 31 octobre 2023 – En phase avec le colloque « Éduquer sans violence ! » d'aujourd'hui, Protection de l'enfance Suisse rappelle que la violence dans l'éducation fait toujours partie du quotidien de nombreux enfants. C'est ce que montrent les résultats de l'étude actuelle sur le comportement punitif des parents. L'évolution politique actuelle est encourageante : la réponse à la consultation sur la proposition de solution du Conseil fédéral se déroule en ce moment.**

### **La violence dans l'éducation des enfants fait partie du quotidien de trop nombreuses familles**

L'Université de Fribourg, mandatée par Protection de l'enfance Suisse, réalise déjà pour la sixième fois une enquête représentative sur le comportement punitif dans l'éducation. Les résultats actuels montrent que près de 40% des parents interrogés ont recours à la violence physique à la maison, dont 6% régulièrement. Un enfant sur cinq a reçu une tape sur les fesses, un sur dix une gifle. Environ 15% des parents déclarent qu'ils ont donné un coup à leur enfant et près de 12% indiquent lui avoir tiré les cheveux. Plus de 20% des parents interrogés ont régulièrement recours à la violence psychologique. Cela inclut blesser les enfants avec des mots ou les gronder violemment, les menacer de coups ou les humilier verbalement.. Le recours à la violence physique et/ou psychologique dans l'éducation peut avoir des effets dévastateurs sur l'éducation des enfants: lésions physiques, troubles cognitifs ou émotionnels, dommages psychiques tels que la dépression, les pensées suicidaires, l'alcoolisme ou la toxicomanie.

### **L'engagement porte ses fruits – Les milieux spécialisés discutent la proposition de solution du Conseil fédéral**

Presque tous les parents interrogés sont convaincus qu'une loi aiderait à éduquer les enfants sans violence. Yvonne Feri, présidente du Conseil de fondation de Protection de l'enfance Suisse avait déjà soumis une motion au Parlement en 2013 pour inscrire le droit à une éducation sans violence dans le Code civil suisse (CC). À l'époque, le Conseil national avait rejeté. Des années plus tard, Protection de l'enfance Suisse sensibilise et soutient toujours les parents, les professionnel·le·s qui travaillent avec et pour les enfants ainsi que les politiques et les autorités en vue d'alternatives à la violence. Aujourd'hui, les milieux spécialisés discutent de la proposition de solution du Conseil fédéral dans le cadre de la procédure de consultation. La campagne nationale de sensibilisation avec le petit monstre en peluche Emmo démarre elle aussi aujourd'hui. Emmo donne une voix aux enfants même sans paroles et aide ainsi les parents et les professionnel·le·s lorsque les enfants ne vont pas bien.

La réponse à la consultation coordonnée sera soumise suite au colloque d'aujourd'hui. La proposition vise également à renforcer le travail de prévention pour empêcher la violence à l'encontre des enfants avant qu'elle ne se produise. Protection de l'enfance Suisse part du principe que le Parlement approuvera en 2024 la voie pour la proposition de solution du Conseil fédéral. C'est un signal fort pour les enfants en Suisse. « Espérons que nous n'aurons bientôt plus besoin de nous demander pourquoi il est interdit de gifler un adulte alors que la même gifle est tolérée sur un enfant », explique Regula Bernhard Hug, responsable du secrétariat général de Protection de l'enfance Suisse.

### **Offres sur l'éducation non violente**

« Il y a toujours une alternative à la violence ».

« Emmo et les émotions »

Programme de cours « Parents Plus »

### **Notes à l'attention des rédactions**

Le bulletin de résultats, l'étude concernant le comportement punitif des parents en Suisse ainsi que du matériel photographique et vidéo pour la campagne de prévention « Il y a toujours une alternative à la violence » sont consultables ici : [www.kinderschutz.ch/fr/engagement/campagne-de-prevention](http://www.kinderschutz.ch/fr/engagement/campagne-de-prevention)



**Kinderschutz** Schweiz  
**Protection de l'enfance** Suisse  
**Protezione dell'infanzia** Svizzera

### Contact

Kinderschutz Schweiz  
Protection de l'enfance Suisse  
Protezione dell'infanzia Svizzera

Schlösslistrasse 9a | 3008 Berne

Tamara Parham, directrice de la communication / membre de la direction

+41 76 392 13 27

[tamara.parham@kinderschutz.ch](mailto:tamara.parham@kinderschutz.ch)

[www.kinderschutz.ch/fr](http://www.kinderschutz.ch/fr)

[www.facebook.com/kinderschutzschweiz](https://www.facebook.com/kinderschutzschweiz)

[www.twitter.com/kinderschutz\\_ch](https://www.twitter.com/kinderschutz_ch)

[www.instagram.com/protectionenfancesuisse](https://www.instagram.com/protectionenfancesuisse)

**Protection de l'enfance Suisse** est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux professionnel-le-s et aux responsables de l'éducation, à des acteurs et actrices politiques, à des organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collectes de fonds auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.